

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES
DU 25 JUIN 2015**

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes Bugaiska, Chahraoui, Esposito, Gaimard (procuration Mme Chahraoui), Jegou, Lefebvre (procuration Mme Esposito), Sales-Wuillemain (procuration Mme Chahraoui), MM. Bonfait, Camberlin, Chappe (procuration Mme Bugaiska), Leleu (procuration Mme Bugaiska), Rauwel, Zara (procuration M. Rauwel).

Etudiants : Mmes Brouillon, Timbert, MM. Boumadjer (procuration Timbert), Grosset, Jungo,

Personnalités extérieures : Mmes Lochot (procuration M. Waszak), Thierry, MM. Daure, Waszak.

Personnels IATSS : Mmes Clair, Herrscher, Paulus.

Membres excusés : Mme Leclercq-Bernard, Neige, Torrecillas, MM. Besse, Guichard, Schepens, Sydor, Thibaut, Vigreux,

Invités : M. El Hanbali, Mme Guidou, M. Salvadori.

Secrétaire de séance : M. Alain Rauwel.

Le quorum étant atteint, le Doyen Philippe Salvadori ouvre la séance à 17 h 40, salle du conseil de l'UFR Lettres.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL EN DATE DU 22 AVRIL 2015

Le procès-verbal du Conseil du 22 avril est adopté à l'unanimité moyennant une correction en page 4 à propos des Relations Internationales de l'uB qui mettent en place « des bourses et non des stages ».

2 - À la demande des étudiants, un point relatif à la session d'examens de juin est ajouté à l'ordre du jour. M. Jungo se fait l'écho de deux dysfonctionnements : un manque de sujet en Histoire du cinéma (L 2 HAA) et un changement d'horaire non annoncé en Muséologie (L 3 HAA). Le directeur du département d'histoire de l'art et archéologie présente ses excuses, notamment pour cette dernière situation.

3 - POSTES

Le doyen annonce que les recrutements pour la rentrée 2015 ont été effectués par les comités ad hoc et validés, à une exception près, par les conseils centraux de l'Université. Arrivent ainsi dans l'UFR quatre nouveaux professeurs (Histoire, Géographie, Sociologie, Psychologie) et deux nouveaux maîtres de conférences (tous deux en Psychologie).

En revanche, le concours pour le recrutement d'un professeur de Musicologie a été annulé par le Conseil d'administration, pour vice de forme, après le dépôt d'un recours par le candidat classé en second rang. *L'autre candidat, désigné par la commission, a porté l'affaire devant le Tribunal administratif.* La situation étant extrêmement confuse, le doyen a demandé à la direction de l'Université de geler le poste en attendant que la situation soit clarifiée par la justice. Un ATER sera désigné pour cette durée. Mme Charaoui souhaite que l'UFR exprime son soutien à un département de qualité ainsi mis en difficulté, ce qui est unanimement approuvé.

En-dehors de ces recrutements, les perspectives sont les suivantes :

- le poste de PRAG d'anglais demandé par l'UFR est refusé par la direction de l'Université ;
- un poste de MCF en Psychologie clinique sera publié suite à la promotion de Mme Banovic en tant que professeur;
- le poste de M. Raichvarg (PR) est transféré à la Psychologie du développement, celui de M. Vigna (MCF) à la Sociologie ;
- un poste de professeur de Psychologie cognitive et les deux postes vacants en Musicologie seront gelés (poste de professeur et poste de MCF de M. Canonne détaché au CNRS) ;
- il conviendra de pourvoir au remplacement de M. Moulin, dont on a appris tardivement la promotion à l'université de Grenoble.

Parmi les BIATSS, on note :

- le retour en fonction de Mme Creuzenet ;
- le glissement du contractuel qui occupait son poste vers celui de Mme Rabeisen, qui part en retraite ;
- la nécessité de remplacer la secrétaire contractuelle du Département de Géographie, lauréate d'un concours de la fonction publique territoriale ;
- le refus de la direction de l'Université d'affecter un assistant ingénieur à l'UFR pour sa communication, et un ingénieur d'étude au laboratoire LPPM.

De manière générale, il apparaît que l'Université a fait le choix de concentrer toutes les créations de postes dans les services administratifs de la nouvelle COMUE, sans rien accorder aux UFR ni aux laboratoires.

4 - BUDGET

L'attribution du budget 2015 a été tardive, en raison des attermoissements du Ministère, qui a finalement décidé de soumettre à ponction les réserves de certaines Universités.

Le budget 2016 est encore à l'état de projet, mais M. El Hanbali peut d'ores et déjà en présenter les principaux aspects. La dotation de fonctionnement affectée à l'UFR, d'un montant de 142 000 euros, est identique à celle de l'année précédente. De même, la stabilité de la dotation des laboratoires est promise pour toute la durée du programme quinquennal.

La principale innovation concerne les heures complémentaires. On passe d'une dotation financière à une dotation horaire (31 740 heures pour l'UFR SH). Sur ce total, le seuil de 22% d'heures assurées par des vacataires ne doit pas être dépassé. Le doyen souligne que cela nécessitera un suivi rigoureux, qui n'empêchera pas toutefois des compensations entre départements, étant entendu par exemple que les diplômes professionnels entraînent mécaniquement une consommation plus grande en heures de vacataires.

5 -MODIFICATION DES FICHES FILIERES

- En HAA, L 1, Iconographie, passage de l'oral à l'écrit en 2^e session. HAA, L 2, Ouverture, passage de l'écrit à l'oral en 2^e session. Géographie, changement des UE d'histoire suivies par les étudiants de Licence se préparant au CAPES :

Vote à l'unanimité

- Création d'un DU de « Psycho-pathologie de la douleur » avec les Universités de Bretagne-Ouest et de Lille :

Vote à l'unanimité

6 – STATUT AJAC :

Mlle Brouillon rend compte des dispositions discutées au CEVU à propos du statut d'AJAC. Il s'agit d'une question déjà abordée à de nombreuses reprises, revenue sur le tapis suite au constat que ce statut est souvent facteur d'échec. Le système appliqué en 2014-15, fondé sur le nombre d'ECTS obtenus, est révisé pour l'année 2015-16. Le nombre d'ECTS requis sera plus bas (18 au lieu de 20 pour un semestre), en raison de la structure des maquettes, et les jurys disposeront du droit d'accorder le statut d'AJAC à un étudiant qui en serait proche. Mme Paulus, au nom des secrétariats, fait observer que l'application de ces préconisations sera difficile. Notamment, le repérage des étudiants qui pourraient être concernés n'étant pas possible en amont, il conviendra que ces étudiants se signalent. En outre, les conséquences sur le calendrier des examens seront sensibles, les regroupements d'épreuves étant impossibles.

Vote sur l'adoption du nouveau statut AJAC au sein de l'UFR SH pour la rentrée 2015 : **unanimité moins 3 abstentions.**

Dans ce contexte, les départements pourront maintenir ou adopter des procédures particulières. Celui de Psychologie fait voter la règle selon laquelle un minimum de 3 UE est requis, dont 2 fondamentales et une autre.

7 – BUDGET RECTIFICATIF N° 2

Le budget rectificatif n°2 de l'UFR est présenté par M. El Hanbali et porte principalement sur les modifications de masse et ajustement de crédits des laboratoires rattachés à l'UFR.

Vote à l'unanimité

8. SUBVENTIONS

Le Conseil salue les bénéficiaires de la subvention destinée à un voyage d'études à Venise, qui ont adressé à l'UFR le bilan moral et financier de l'action soutenue.

Le Conseil valide trois attributions de subventions du laboratoire Cimeos :

1. 250 € à la MSH pour une journée d'études « Réseaux sociaux universitaires : pour une communication institutionnelle engageante » du 30 mars 2015;
2. 600 € à la MSH pour un colloque « La mesure des discriminations dans les métiers du social, de l'éducation et de la culture » organisé en automne 2015 ;
3. 265 € à l'ESPE pour une traduction d'un article en anglais.

Vote à l'unanimité

Le Conseil attribue une subvention de 500 € au LLPM pour un colloque « Rupture de vie et narrativité : Approches pluri disciplinaires » qui aura lieu les 26 et 27 novembre 2015. Ce projet de colloque est porté par la MSH et y associe les laboratoires CPTC, TIL, ARTeHIS is et le Centre Georges Chevrier.

Vote à l'unanimité

9. CONVENTIONS

M. El Hanbali souligne la nécessité de soumettre à examen les projets de conventions dans des délais raisonnables, et a fortiori *avant* l'action concernée.

Mme Jégou s'interroge sur le lieu adéquat pour héberger les conventions liées à l'activité du laboratoire THeMA. Le doyen, le responsable administratif et M. Waszak insistent sur la vocation de l'UFR à soutenir ainsi la recherche.

Trois conventions sont soumises au Conseil :

Vote à l'unanimité

10. Le Conseil autorise M. Canonne à faire valoir les 39 heures eq. TD capitalisées par lui en lieu et place des heures dues en septembre avant son départ pour le CNRS.

Vote à l'unanimité

11. CORRESPONDANT POLE HANDICAP

Mme Jégou est désignée comme correspondante du Pôle Handicap pour l'UFR.

Vote à l'unanimité

12. Le doyen fait connaître la substance d'une lettre du président de l'Université relative à l'élaboration des maquettes, dans laquelle il relève une formulation très confuse à propos du volume horaire par étudiant. Malgré ses requêtes, clarification n'a pas encore été apportée sur ce point important. M. Bonfait déplore que des préconisations n'aient été communiquées qu'après la date de retour des projets de maquettes. M. Rauwel souligne les conséquences fâcheuses que pourrait avoir en termes de crédibilité internationale un horaire inférieur aux exigences européennes.

13. LABORATOIRES

Le doyen explique la situation devenue un peu incohérente des rattachements de laboratoires. Avec le départ de M. Raichvarg, le CIMEOS ne compte plus aucun membre relevant de l'UFR SH. En revanche, le Centre Chevrier, originellement géré par l'UFR de Droit, n'abrite presque plus de juristes, mais un grand nombre de chercheurs en SH. La logique voudra donc que le CIMEOS passe à l'UFR de Lettres, tandis que le Centre Chevrier entrera dans le périmètre de celle des SH.

Le directeur de l'UFR soumet au vote du conseil le principe de changement de périmètre des laboratoires suivants :

- CIMEOS : glissement vers l'UFR Lettres et Philosophie.
- CGC : intégration de ce laboratoire dans le périmètre de l'UFR sciences humaines

Vote à l'unanimité

14. PREVISIONS POUR 2015-16

Les flux entrants ne s'annonçant pas en crue, le doyen annonce une probable reconduction de la situation actuelle en termes de groupes de TD. Il espère dégager de la sorte une légère « marge » en vue du second semestre, pour l'utilisation pédagogique de laquelle il fait appel à l'inventivité des départements (par exemple TD spécifiques pour étudiants en difficulté). Le principe est soumis au Conseil.

Vote à l'unanimité

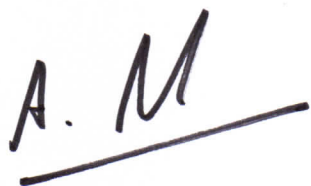
Mme Esposito s'étonne alors des chiffres de capacité tout à fait fantaisistes qui figurent dans l'application « Post-Bac » sans consultation des départements concernés et sont de nature à décourager de nombreux bacheliers. M. Waszac souhaite que le Conseil s'exprime à ce sujet. Est soumise au vote la motion suivante :

« Le Conseil d'UFR de SH demande à l'Université la rectification des affichages inexacts en matière de capacités d'accueil, déjà indiqués le 22 avril, notamment en HAA et en Géographie. »

Vote à l'unanimité

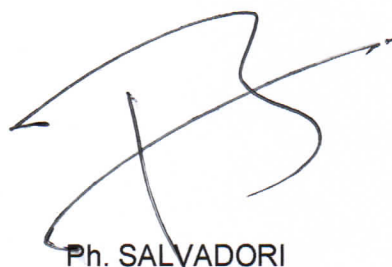
Aucune question supplémentaire n'étant soulevée, la séance est levée à 20 h 10.

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature consisting of the letters 'A.' followed by a large, stylized 'M', with a horizontal line drawn underneath.

A. RAUWEL.

Le Directeur de l'UFR

A handwritten signature consisting of a large, stylized 'B' with a horizontal line crossing it, and a long horizontal line extending to the right from the top of the 'B'.

Ph. SALVADORI